

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt-deux, le quatre février à 19 heures, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vendredi vingt-huit janvier 2022, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Nombre de conseillers en exercice : 11

**Présents : 10**

**Absent excusé : 1**

**Représenté : BOCQUERAZ Andrée à BOCQUERAZ Nathalie**

**Votants : 11**

**Délibération n°20220204-02 : Secours d'urgence à un habitant**

Madame le Maire rappelle les faits suivants : suite à un incendie en date du 02/11/2021, M. Philippe BERLIOUX administré de la commune a tout perdu.

La commune a souhaité lui apporter son soutien par un versement de 1000.00 € au titre des secours d'urgence.

Il est nécessaire d'acter cette décision par délibération.

Mme le Maire précise que cette dépense sera inscrite à l'article 6713 du budget communal.

Après écoute de l'exposé le conseil délibère et approuve à l'unanimité le versement d'un secours d'urgence de 1000.00 € à M. Philippe BERLIOUX.

AUTORISE Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
au registre sont les signatures,  
pour expédition conforme.*

**Le Maire,  
Nicole FAURE**

